

Tumentia Quisquiliae Magdalene

Une installation de l'**ATSA** dans le cadre de **Faire Avec** du centre d'artistes en art actuel **Admare**

La Tumentia Quisquiliae Magdalene (Tumeur de poubelles madelinienne) est une maladie contagieuse extrêmement virulente, importée aux îles de la terre ferme en même temps que la société de consommation a pris son essor. Au début, les gens n'y voyaient que les côtés positifs, la multiplication d'objets rendant la vie de tous plus attrayante mais, au fur et à mesure que ceux-ci prolifèrent et que l'attraction de la nouveauté et d'un système d'hyper consommation s'est installé, les problèmes de tumeurs cancéreuses de poubelles madelinienne (Tumentia Quisquiliae Magdalene) ont réellement débuté...nous vous présentons ici 7 spécimens assez communs. Ils sont constitués de rebuts agglutinés par effets de correspondances (jeux d'enfants, décorations de Noël, matériaux de construction, informatiques et ménagers, transports...). Ils sont tous victimes de désuétude, que ce soit par obsolescence, caprices de la mode, de surconsommation...et aurait pu être réutilisés, récupérés...mieux aimés!

La Tumentia Quisquiliae Magdalene a un effet surprenant sur la population. On préférerait ne pas la voir. C'est maladie très rebutante et provocante pour certains quand d'autres la trouve plutôt d'allure hirsute et rigolote et se disent que d'exposer ainsi des spécimens est un bon moyen d'en parler pour mieux la traiter car évidemment, ce n'est pas parce que l'on met nos quisquiliae (poubelles) au chemin que l'on s'en débarrasse pour autant...Nous ne pouvons nous défier du fait d'avoir produits, achetés, consommés ces objets...et cette maladie nous renvoie sans cesse à notre responsabilité qui débute pour la plupart d'entre nous au magasin...

Fondé en 1998 par les artistes Pierre Allard et Annie Roy, l'**ATSA** crée des interventions urbaines en réponse à des problématiques actuelles préoccupantes. L'ATSA est récipiendaire des prix *Giverny Capital 2011*, *Nature de l'Art-Pratt & Whitney Canada 2010* du Conseil des arts de Montréal, *Citoyen de la Culture 2008*. ATSA est aussi l'une des 50 personnalités du 50e anniversaire d'Amnistie internationale canadien francophone.
www.atsa.qc.ca | facebook.com/atsa97

Tumentia Quisquiliae Magdalene voit le jour dans le cadre de **Faire Avec**, un événement en art actuel dirigé par Véronique Leblanc, commissaire invitée par le centre d'artistes AdMare. Il rassemblera du 17 juin au 6 juillet 2013, aux Îles-de-la-Madeleine, [ATSA](#), [Jennifer Bélanger](#), [Ève Cadieux](#), [Jean-Pierre Gauthier](#), [Yanis Menge](#), [Marianne Papillon](#), [Douglas Scholes](#), [José Luis Torres](#) et [Jean-Yves Vigneau](#).

AdMare est le Centre d'artistes en art actuel des Îles-de-la-Madeleine. Son mandat est le soutien, la promotion, la diffusion et le développement de l'art actuel sur l'archipel.www.admare.org

MERCI!

- À Communauto de permettre à l'ATSA de faire circuler ses idées pour l'été 2013, sans oublier nos partenaires publics, dont le CAC et le CALQ.
- À Centre d'artistes en art actuel Admare, au CGMR, au CERMIM et à tous les partenaires de participer à ce merveilleux projet Faire Avec!
- À vous résidents et touristes de bien agir en diminuant et en triant vos déchets!

PROFITONS-EN POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE SUR LA PETITE HISTOIRE DES POUBELLES AUX ÎLES :

Des années 70 :

- C'est en 1972 que la municipalité instaure le système de collecte des déchets. Un camion passera ainsi toutes les semaines dans toutes les maisons au coût de 10 \$, (Le Radar, 15 avril 1972)
- L'interdiction de dépotoirs à ciel ouvert, l'obligation de l'enfouissement dans des lieux hors de la vue du public et la prohibition de brûler les déchets doit être mise en vigueur le 1^{er} décembre 1978. On tente ici surtout d'éliminer la vermine et les mauvaises odeurs. (Le Radar, 31 mai 1978)
- Cependant, une année passe et on ne s'entend pas sur le site d'enfouissement ni sur la méthode et le coût d'un incinérateur semble hors de portée. On se demande s'il y a mieux à faire avec les déchets que de les enfouir : les trier, les recycler, les revaloriser ? (Le Radar, 6 juin 1979)

Des années 80 :

- En 1982, il est statué que Havre-aux-Maisons disposerait d'un site privilégié pour l'instauration d'une usine de récupération. C'est le site actuel du Centre de Gestion des matières résiduelles. C'est l'organisme à but non lucratif Ré-Utililes qui sera mandaté pour trier le papier et carton qui, compressé en ballots, seront vendus à Cascade pour 60\$ la tonne. Cela ne dure qu'un an...(Le Radar, juillet 1982)
- On aimerait avoir résolu le problème des déchets. Lorsqu'enfouis, ils sont couteux, polluants et sans contreparties. Par contre, les matières recyclables, triées, vendues à la tonne, génèrent un certain profit pour opérer l'organisme municipal. On commence à penser à trier les matières organiques pour en faire du compost réutilisable par les agriculteurs et ainsi minimiser au maximum l'enfouissement. Les îles deviennent un véritable laboratoire pour formuler loi & règlements pour toutes les municipalités du Québec. (Le Radar, novembre 1982)
- Malgré toutes ces bonnes solutions, le photographe du journal Le Radar croque une accumulation de pneus voués à être brûlés lors de la fête nationale de la Saint-Jean...il reste tant d'éducation à faire...(Le Radar, juin 1983)
- Les sites d'enfouissement de Havre Aubert et de Grosse-Île restent problématiques et la crainte de la contamination des nappes phréatiques est un problème urgent. Plusieurs dépotoirs illégaux demeurent en opération. L'érosion des sols fait ressortir les déchets. Hydro-Québec est aussi pointé du doigt comme un des gros pollueur des Îles.
- En 1985, on se rend compte que l'enfouissement des déchets solides est trop important et qu'il faudra faire mieux. Ré-Utililes exige l'abandon de l'enfouissement sanitaire et une action politique plus efficace vers une réelle diminution des déchets par le compostage, le tri sélectif plus élargi des matières recyclables et la revalorisation vers leur transformation ou réutilisation. (Le Radar, octobre 1985)
- Le principe du compostage des boues de fosses septiques, de fermes, de pêches et de déchets domestiques organiques est accepté en 1986. Une délégation part en France sur l'Île de Ré pour étudier la méthodologie. (Le Radar, février 1987)

Des années '90 :

- Les coûts de la collecte et de l'usine font encore retarder le projet. RÉUTILILES fait parvenir une pétition signifiant l'urgence de construire l'usine de tri-compostage-incinération aux Îles-de-la-Madeleine. (Le Radar, avril 1991)
- Malgré un sondage démontrant que les Madelinots soient favorables à 96% au projet, on signera réellement les contrats en 1993. Cela aura pris plus de 10 ans pour que l'usine voit le jour. Les problèmes ne sont pas terminés et la mise en marche de l'incinérateur est retardée pour de multiples raisons de dysfonctionnement et d'enfouissement des cendres. Le tri et la collecte sélective pour le compostage commence enfin!(Le Radar, septembre 1994)
- La bonne participation de tous les citoyens pour un tri à la source est essentielle. L'éducation est la seule issue autant en entreprise que dans les institutions et dans les résidences. De la qualité du tri, dépendra la qualité du compost. (Le Radar, avril 1994)

- En 1995, on se met au nettoyage des sites clandestins de Havre Aubert (Le Radar, octobre 1995)
- En 1996, Recyc-Québec instaure le recyclage volontaire et la consigne dans des centres de dépôt sur divers site des municipalités et l'expérience est concluante.
- En 1997, la MRC modifie son système de collecte de matières résiduelles afin d'y intégrer une troisième voie : la récupération. Toute matière triée peut être vendue. (Rapport 2011 du CERMIM)

Les années 2000 :

- En 2004, la gestion des matières résiduelles coûte près de 2 millions de dollars, l'incinérateur ne convient pas et a besoin de mise à niveau ... c'est un gouffre financier. (Rapport 2011 du CERMIM)
- En 2007, le conseil municipal adopte une résolution stipulant l'arrêt de l'incinérateur, le maintien de la filière de tri des matières et l'exportation de la totalité des matières non valorisables. Ainsi, les vidanges non récupérables sont compressées et emballées sous pellicule plastique pour éviter la propagation de l'égouttement. Les matières recyclables sont compressées et exportées pour la vente. Les ballots sont envoyés par bateau, puis par voie terrestre pour être gérées par la Société de développement durable d'Arthabaska, située à Victoriaville. (Rapport 2011 du CERMIM)
- Toutes les matières envoyées au Centre de matières résiduelles sont comptabilisées et des projets sont à l'étude pour la valorisation locale de certaines matières tels le bois, le verre et le papier-carton. (Rapport 2011 du CERMIM)
- En 2011, la gestion des matières résiduelles coûte environ 3 M\$ soit 17% du budget municipal, par rapport à une moyenne de 6% pour les autres municipalités au Québec.
- En 2012, les Îles-de-la-Madeleine détournent de l'enfouissement environ 60 % des matières qu'elles génèrent, l'un des meilleurs taux au Québec. Cependant, encore aujourd'hui, plus de 50% de ce qui est envoyé à l'enfouissement aurait pu être composté ou recyclé. Il y a donc encore du chemin à faire.
- En attente de solutions de traitement locales, seul le compost n'est pas exporté. La Municipalité, en collaboration avec le CERMIM, étudie une multitude de pistes pour valoriser localement un maximum de matières. Ré-Utiles continue d'œuvrer dans le réemploi et la valorisation des matières grâce à une remise en vente d'objets usagés et d'objets fabriqués à partir de matériaux recyclés. Et nous jetons... toujours (Rapport 2011 du CERMIM)

LES SACS PLASTIQUES...

Les sacs plastiques dits *biodégradable, non compostables*, sont un problème de taille. Ils contaminent le tri des matières et sont très longs à se décomposer.

Leur interdiction serait une réelle amélioration pour la collecte des matières organiques et produirait un compost de bien meilleure qualité pour une utilisation domestique et agricole. Les Îles devraient se doter d'une loi spéciale les interdisant.

L'effort d'utiliser des sacs réutilisables ou compostables est nécessaire à la gestion des matières résiduelles et à la préservation générale de la nature. C'est un geste que nous pouvons tous faire, que nous soyons en milieu insulaire ou pas, car si les Îles sont un laboratoire de gestion des matières résiduelles, la planète est une île dans l'univers. Tous les problèmes rencontrés ici sont déjà et seront des problèmes sur le continent. Si les îles se voient obligées d'exporter ses déchets...où la planète exporterait-elle les siens et combien cela coûterait? Attendons-nous que les Tumentia Quiaquiliae nous tombent sur la tête?

EN CONCLUSION

Les solutions sont évidentes : moins et mieux consommer, réduire, réemployer, recycler, valoriser et composter. Autrement dit, diminuer la quantité de ce que l'on jette et augmenter la qualité du tri afin de maximiser la revalorisation de la matière. Acheter localement ce qui est produit avec le moins de dommage possible à l'environnement. Faire payer les compagnies pour leur suremballage et l'obsolescence de leurs produits pourrait être envisagé. Peut-être qu'inclure les coûts de disposition de nos matières à la source nous donnerait un levier supplémentaire? Serions-nous mieux conscients et en ferions-nous un usage plus judicieux?

Une visite du Centre de gestion des matières résiduelle (CGMR) est une activité de conscientisation dont nous devrions tous profiter. Cela motive réellement à faire chacun notre part pour combattre le **Tumentia Quisquiliae Magdalene !**